

ÉDITO

Une retraite comme les autres pour les agriculteurs !



Depuis de long mois, nous nous battons pour qu'à compter du 1^{er} janvier 2026, la retraite de base des agriculteurs soit calculée sur les 25 meilleures années de leur carrière. Une proposition de Jeunes Agriculteurs et de la FNSEA, portée par le député Julien Dive et adoptée à l'unanimité au Parlement en février 2023. Mais entre tergiversations politiques et dissolution, près de 2 ans après, les critères ne sont toujours pas adoptés.

De très fortes attentes se font ressentir sur le sujet. Et la réforme, intégrée au PLFSS 2025, sera visible dès les premières années. Le système actuel incite à minimiser son effort de cotisation tandis que la forte solidarité interne de notre régime de retraite tend à écraser l'écart entre la pension minimale (1 177 € par mois à carrière complète de chef d'exploitation) et les pensions les plus élevées (1300 à 1400 € par mois). Aujourd'hui, l'intérêt à cotiser pour sa retraite est trop faible !

La réforme permettra d'éliminer les mauvaises années. Elle permettra de simplifier la retraite de ceux qui cotisent dans plusieurs régimes. Souvent présentée comme une mesure pour les « gros » agriculteurs, elle permettra aussi d'accéder aux mêmes minimas que les autres assurés et de profiter des mesures accordées à l'ensemble des retraités du privé.

JA et la FNSEA sont ensemble pour obtenir une retraite « comme les autres » gérée par la MSA !

Julien Rouger, vice-président de Jeunes Agriculteurs et **Luc Smessaert**, vice-président de la FNSEA

REPÉRER ET ACCOMPAGNER LE TAL-ÈTRE



5 à 20 %
D'AUGMENTATION SUR
LES RETRAITES AVEC LES
25 MEILLEURES ANNÉES

AGENDA

5 novembre AUBE

Thierry Coué, secrétaire général adjoint de la FNSEA et Edouard Brunet, administrateur JA

6 novembre MAYENNE

Arnaud Rousseau, président de la FNSEA

7 novembre SARTHE

Yohann Barbe, membre du Bureau de la FNSEA

7 novembre LOIRE

Patrick Bénézit, 2^e vice-président de la FNSEA et président de la FNB et Loïc Scalabrino, secrétaire général adjoint de JA

8 novembre CANTAL

Romain Blanchard, secrétaire général adjoint de la FNSEA

8 novembre PUY-DE-DÔME

Luc Smessaert, vice-président de la FNSEA

8 novembre PYRÉNÉES-ORIENTALES

Arnaud Rousseau, président de la FNSEA et Yvan Jarnias, secrétaire général adjoint de JA

8 novembre LOT-ET-GARONNE

Hervé Lapie, secrétaire général de la FNSEA

9 novembre VIENNE

Hervé Lapie, secrétaire général de la FNSEA et François-Xavier Hupin, Secrétaire général adjoint de JA

12 novembre YONNE

Romain Blanchard, secrétaire général adjoint de la FNSEA

GRAND FORMAT

Les 25 meilleures années : une carrière pour remporter le match !

Après la revalorisation en 2021 et 2022 des minima des chefs d'exploitation et des membres de la famille (415 M€ par an), JA, la FNSEA et la SNAE ferrailent pour aligner le mode de calcul des retraites agricoles sur celui des salariés et des autres indépendants et améliorer les retraites des femmes.

En 2020, Olivier DAMAINSIN avait publié un rapport sur le suicide agricole dans lequel il soulignait le foisonnement d'initiatives et le manque de coordination entre les acteurs de cette lutte.

C'est dans ce sens que nos organisations ont décidé d'unir leurs forces pour avancer et apporter des solutions à tous les exploitants en difficulté grâce notamment à la structuration du réseau d'aide aux agriculteurs en difficulté des chambres d'agriculture sous la bannière Réagir.



Nous demandons aussi une aide au passage de relai pour lutter contre les fins de carrière difficiles.

INTERVIEW CROISÉE

Manon Pisani, Membre du Bureau JA et Hélène Blaud, présidente de la SNAE



Le calcul de la retraite sur les seules 25 meilleures années pourra-t-il être appliqué en 2026 ?

H.B. : C'est indispensable ! A compter de 2026, chaque nouveau retraité doit pouvoir sélectionner les 25 meilleures années de sa carrière et améliorer sa retraite.

Cette réforme est l'aboutissement de vingt ans de combat de JA et de la FNSEA. Le texte a été voté à l'unanimité à l'Assemblée nationale et au Sénat. La MSA, enfin, a fait savoir qu'elle était prête à accorder de nouveaux droits dès 2026. Pour les salariés, les artisans, les commerçants, les 25 meilleures années sont la règle. Il est temps que cette injustice soit réparée et que le Gouvernement se mette au travail pour finaliser la réforme.

Par quelle mesure vous souhaitez accompagner les exploitants ayant une fin de carrière difficile ?

M.P. : La retraite est une période charnière dans la vie d'un exploitant agricole. C'est notamment une période à risque qui peut être source de beaucoup de difficultés liées notamment au mal-être et au suicide, JA et FNSEA proposent l'aide au passage de relai, une possibilité de partir avant la retraite pour ceux qui n'arrivent plus à assumer leur activité. Elle permet à des agriculteurs en mauvaise santé ou en difficulté économique de transmettre à de jeunes repreneurs. Le cédant percevrait une allocation d'environ 1 200 € par mois (en référence au minimum de retraite à 85 % du Smic) avec prise en charge de ses cotisations MSA. Avec une dizaine de dossiers par département et par an, la mesure permettrait de tirer d'affaire des agriculteurs et de donner un avenir à des exploitations.

CHIFFRE-CLÉS

Nombre de structures Chambres d'aide au mal-être et leur activité en 2023

63 structures
d'accompagnement

1 684 exploitations sur
la France sont entrées dans une
démarche d'accompagnement



596 diagnostics
technico-économique
débutés

4,6
collaborateurs/structure
en moyenne pour 2,1 ETP

- ✓ La revalorisation des retraites minimales des chefs d'exploitation à carrière complète de 75 à 85 % du Smic avec la loi Chassaigne 1 et la revalorisation des retraites minimales des membres de la famille à carrière complète de 550 à 870 € par mois avec la loi Chassaigne 2.
- ✓ L'unification des assiettes sociales et fiscales et l'uniformisation des assiettes sociales et des contributions CSG et CRDS de l'ensemble des populations d'indépendants (à venir en 2026).
- ✓ La pérennisation du dispositif d'exonération travailleurs occasionnels / demandeurs d'emploi (TO/DE). La mise en œuvre du nouveau TESA simplifié.
- ✓ La mise en visibilité de la lutte contre le mal-être.

ACQUIS SYNDICAUX



TOUS EN ACTION

À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN

UNE AVANCÉE VERS LA SIMPLIFICATION

Mardi dernier, la ministre de l'Agriculture s'est rendue dans l'Essonne. Lors de ses échanges avec Jeunes Agriculteurs et la FRSEA d'Ile-de-France, Annie Genevard a procédé à l'annonce de la mise en place du contrôle administratif unique. Une vraie victoire pour JA et la FNSEA qui réclamaient cette mesure depuis des mois ! Il est impératif de veiller à sa bonne application et surtout de continuer dans cette direction avec un travail de fond sur la simplification. Nous ne lâcherons rien !

RENCONTRE AVEC LES SÉNATEURS

Mercredi dernier, Jeunes Agriculteurs et la FNSEA ont rencontré les sénateurs. Une centaine d'élus ont répondu présents afin d'écouter nos messages et nos revendications. Les sénatrices et sénateurs sont les premiers relais entre nos territoires et l'Etat. Nous avons donc réitéré notre besoin de les voir s'engager pour défendre l'avenir de la profession à court et à long terme. Le monde agricole attend des réponses et des signaux forts !

LE GRAND EST SOUS LE SIGNE DE L'ÉLEVAGE...

La 13^e édition d'AGRIMAX s'est tenue la semaine dernière à Metz. Près de 22 000 visiteurs pour cette année 2024, qui confirme la position de 3^e rendez-vous français de l'élevage ! Une occasion pour les Jeunes Agriculteurs et les FDSEA du Grand Est d'aborder toutes les problématiques actuelles qui touchent le monde de l'élevage. Yohann Barbe, président de la FNPL s'est rendu sur place pour échanger entre autres sur la situation des producteurs de laits touchés par l'affaire Lactalis.

LA GRANDE FINALE

Le samedi 26 octobre, au Pôle de Lanaud en Haute-Vienne, s'est tenue la grande finale de la [1^{ère} coupe de France Farming Simulator by FNSEA](#). Après plusieurs semaines de qualifications, 8 équipes issues de l'enseignement agricole se sont affrontées sur place pour tenter de monter sur le podium. Nous avons besoin d'agriculteurs nombreux demain, s'engager pour le renouvellement des générations et l'attractivité des métiers c'est l'ADN de JA et de la FDSEA 87. Et ce sont finalement des locaux qui se sont imposés, l'équipe « BPREA2beynac » de la MFR perigord-limousin, CFA de Beynac ! Bravo à l'ensemble des participants et merci aux JA et à la FDSEA 87 pour l'accueil !



Il fallait oser... copier une nouvelle fois l'idée de JA et de la FNSEA ! Cette semaine, c'est la Coordination Rurale de Haute Loire qui a misé sur le plagiat avec une action « panneaux déplacés ».

JA et la FNSEA s'appuient depuis 2023 sur les panneaux de villes pour faire entendre leurs messages sans porter atteinte aux biens et aux personnes. Mais comme l'a écrit Oscar Wilde... « l'imitation est la forme de flatterie la plus sincère » !



+ DE COMBATS

LA PAROLE AUX SECTIONS

La Section Nationale des Anciens Exploitants

Les élections professionnelles sont un moment des plus importants dans la vie syndicale. Tout le monde est concerné, des actifs jusqu'aux retraités. Les combats sont nombreux, chaque jour, de façon solidaire, avec une force de persuasion hors norme. Ces bénévoles qui défendent le collectif, font le maximum pour ne laisser personne sur le bord du chemin. Le sens de la responsabilité collective anime toutes les SDAE et la SNAE, sur chaque dossier, sur chaque loi, sur chaque avancée sociale.

Ce travail de proximité réalisé, est fondamental et permet le lien entre tous. L'écoute, la compréhension dans toutes les activités des SDAE est unique. Aucun réseau ne fait mieux pour des retraités grâce à son organisation, sa volonté de progresser, d'inventer des actions et surtout de partager.

Il faut reconnaître que les combats sont durs et notamment pour les retraités. Le mot dignité illustre parfaitement le fil rouge du travail des SDAE et de la SNAE. L'alignement des modes de calcul est un objectif majeur. Les retraités agricoles doivent être considérés comme tous les salariés avec les mêmes droits et les mêmes devoirs. Le dossier des 25 meilleures années en est la parfaite illustration. Personne ne lâchera ce schéma et la revalorisation des retraites doit se faire au même rythme que n'importe quelle autre retraite des autres secteurs d'activité.



jeudi, 24 octobre 2024 18:22

Agriculture : la CR 43 refait la carte des panneaux des communes

Dans la nuit de mercredi à jeudi, le syndicat agricole Coordination Rurale 43 a mené une action en intervertissant les panneaux de plusieurs communes en Haute-Loire. Les agriculteurs se disent paumés face au gouvernement.

L'IDÉE DE BON SENS !

MOBILISATION DES AGRICULTEURS : L'ACTION COLLECTIVE, NOTRE FORCE

Face aux défis majeurs qui frappent l'agriculture – volatilité des prix, changements de politiques, dérèglement climatique, pression sur nos revenus – il est crucial de se rassembler. En tant que responsables syndicaux, notre rôle est de fédérer nos collègues et d'impulser l'action collective. Voici comment :

1. Aller à la Rencontre des Agriculteurs

Notre force réside dans la proximité. Visiter les exploitations, dialoguer sur les marchés, écouter les préoccupations : ces échanges renforcent la confiance et montrent que le syndicat est un collectif de femmes et d'hommes unis, pas une entité distante.

2. Montrer les résultats concrets de l'Action Collective

L'action collective pour faire bouger les choses convainc aujourd'hui moins les agriculteurs. Pour convaincre, partageons les succès obtenus. Chacun doit comprendre que Seul, il sera difficile de faire bouger les choses, mais qu'ensemble, nous avons le pouvoir de faire évoluer notre condition et de défendre nos intérêts.

3. Adapter le discours aux réalités locales

Chaque secteur agricole a ses spécificités. En adaptant notre message aux réalités locales, nous démontrons que nous comprenons les besoins concrets de chacun, qu'il s'agisse de transition écologique, de difficultés de commercialisation ou de contraintes économiques.



4. Proposer des actions accessibles

Incitons à l'engagement par des actions concrètes et locales : une manifestation nationale peut sembler lointaine, alors que des rencontres en préfecture, actions de contrôles en magasin, mobilisations devant les services de l'Etat comme une pétition, une mobilisation régionale ou une réunion d'information, paraissent plus accessibles.

5. Miser sur la solidarité et l'entraide

La solidarité est notre meilleur atout. En multipliant les espaces de parole et d'échange, nous renforçons le sentiment d'appartenance à une communauté soudée, unie par des luttes communes.

Conclusion

En tant que responsables syndicaux, nous devons être les moteurs de cette dynamique. En nous rassemblant, en dialoguant, et en prouvant les bénéfices de l'union, nous pouvons convaincre que seule la mobilisation collective permettra de défendre notre profession et de construire un avenir durable pour l'agriculture.

PAROLES DE MILITANTS

Jacques Bès, éleveur bovin
dans le Tarn-et-Garonne

Le syndicat : un lien
social important !



Jacques Bès
Éleveur bovin - FDSEA 82

VOTONS
LE BON SENS